



VITAMINE D

- Date :** 16 août 2007
- Nom(s) propre(s) :** Vitamine D (Sweetman 2007; IOM 2003; O'Neil et al. 2001)
- Nom(s) commun(s) :** Vitamine D, vitamine D₂, vitamine D₃ (Sweetman 2007; IOM 2003; O'Neil et al. 2001)
- Matière(s) d'origine :**
- ▶ Vitamine D₂/Ergocalciférol (Sweetman 2007; IOM 2003 O'Neil et al. 2001)
 - ▶ Vitamine D₃/Cholecalciférol (Sweetman 2007; IOM 2003; O'Neil et al. 2001)
- Remarque additionnelle : La barre oblique (/) indique que les termes sont synonymes. Le demandeur peut utiliser n'importe lequel des termes indiqués.
- Voie(s) d'administration :** Orale
- Forme(s) posologique(s) :** Selon la voie d'administration orale, les formes posologiques pharmaceutiques sont acceptables, notamment les comprimés à croquer, les caplets, les capsules, les bandes, les pastilles, les poudres ou les liquides dont les doses sont mesurées à l'aide de gouttes, de cuillerées à thé ou à table. Les formes posologiques semblables aux aliments telles que les barres, les gommes à mâcher ou les breuvages sont exclues de cette monographie.
- Usage(s) ou fin(s) recommandés :** Énoncé(s) précisant ce qui suit :
- Général :** Contribue au maintien d'une bonne santé (IOM 2006; IOM 1997).
- Spécifiques :**
- ▶ Pour tous les produits :
 - ▶ Aide au développement et au maintien des os (IOM 2006; Shils et al. 2006; Groff et Gropper 2000; IOM 1997).
 - ▶ Aide au développement et au maintien des dents (Shils et al. 2006).



- ▶ Aide à l'absorption et à l'utilisation du calcium et du phosphore (IOM 2006; Shils et al. 2006; Groff et Gropper 2000; IOM 1997).
- ▶ « La consommation de calcium, lorsqu'elle s'accompagne d'un apport suffisant en vitamine D, d'une alimentation saine et de la pratique régulière d'une activité physique, peut réduire le risque d'ostéoporose » (Shils et al. 2006; Groff et Gropper 2000; NIH 2000).

Propre à la dose :

Pour les produits fournissant des doses quotidiennes de vitamine D égales ou supérieures à l'apport suffisant (AS) (doses ajustées au groupe d'âge selon l'étape de vie), l'usage ou fin recommandé suivant est acceptable :

Aide à prévenir une carence en vitamine D (IOM 2006; Shils et al. 2006; Groff et Gropper 2000; IOM 1998).

Consulter l'annexe 1 pour les définitions et le tableau 2 de l'annexe 2 pour les valeurs de l'AS.

Dose(s) :

Tableau 1 : Information sur les doses quotidiennes de vitamine D

Groupe d'âges selon l'étape de vie		Vitamine D (µg/jour)	
		Minimum ¹	Maximum ²
Nourrissons	0 à 12 mois	0,2	25
Enfants	1 à 3 ans	0,2	25
	4 à 8 ans	0,2	25
Adolescents	9 à 13 ans	0,2	25
	14 à 18 ans	0,2	25
Adultes ³	≥ 19 ans	0,8	25

¹ Ces doses représentent approximativement 5% de l'AS le plus élevé (IOM 2006). Consulter l'annexe 1 pour les définitions et le tableau 2 de l'annexe 2 pour les valeurs de l'AS en vitamine D.

² Ces doses sont basées sur la limite établie dans l'annexe F du Règlement sur les aliments et drogues (SC 2007).

³ Y compris les femmes enceintes et allaitantes

Facteurs de conversion :

1 UI d'activité de vitamine D :
 = 0,025 µg de cholécalciférol (IOM 2006)
 = 0,025 µg d'ergocalciférol

Durée d'utilisation :

Énoncé non requis



Mention(s) de risque : Énoncé(s) précisant ce qui suit :

Précaution(s) et mise(s) en garde :
Énoncé non requis

Contre-indications(s) : Énoncé non requis

Réaction(s) indésirable(s) connue(s) :
Énoncé non requis

Ingrédients non médicinaux :
Doivent être choisis parmi ceux de la version actuelle de la *Liste des ingrédients non médicinaux acceptables* de la DPSN et respecter les restrictions mentionnées dans cette liste.

Spécifications : Doivent respecter les spécifications minimales énoncées dans la version actuelle du *Compendium des monographies* de la DPSN.

Références :

Groff J, Gropper S. *Advanced Nutrition and Human Metabolism*, 3^e édition. Belmont (CA): Wadsworth/Thomson Learning; 2000.

IOM 2006 : Institute of Medicine. Otten JJ, Pitz Hellwig J, Meyers LD, éditeurs. *Institute of Medicine. Les apports nutritionnels de référence: Le guide essentiel des besoins en nutriments*. Washington (DC): National Academies Press; 2006.

IOM 2003: Institute of Medicine. Committee on Food Chemicals Codex, Food and Nutrition Board, Institute of Medicine. *Food Chemicals Codex*, 5^e édition. Washington (DC): National Academies Press; 2003.

IOM 1997: Institute of Medicine. Standing Committee on the Scientific Evaluation of Dietary Reference Intakes, Food and Nutrition Board, Institute of Medicine. *Dietary Reference Intakes for Calcium, Phosphorous, Magnesium, Vitamin D, and Fluoride*. Washington (DC): National Academy Press; 1997.

NIH 2000: National Institute of Health. *Osteoporosis Prevention, Diagnosis, and Therapy*. NIH Consensus Statement Online 2000; 17(1):1-36. Bethesda (MD): National Institute of Health; March 27-29, 2000. [Consulté le 21 mars 2007]. Disponible en ligne à : <http://www.consensus.nih.gov/2000/2000Osteoporosis111html.htm>

O'Neil MJ, Smith A, Heckelman PE, Budavari S, éditeurs. *The Merck Index: An Encyclopedia of Chemicals, Drugs, and Biologicals*, 13^e édition. Whitehouse Station (NJ): Merck & Co., Inc; 2001.

SC 2007. Santé Canada. *Règlement sur les aliments et drogues* (F-27 – C.R.C., c.870). Ottawa (ON) : Health Canada; 2007. [Consulté le 21 mars 2007]. Disponible en ligne à : <http://laws.justice.gc.ca/fr/showtdm/cr/C.R.C.-ch.870>

Shils ME, Olson JA, Shike M, Ross AC, éditeurs. *Modern Nutrition in Health and Disease*, 10^e édition. Philadelphia (PA): Lippincott Williams and Wilkins; 2006.

Sweetman SC, éditeur. *Martindale: The Complete Drug Reference*, 35^e édition. London (UK): Pharmaceutical Press; 2007.

Annexe 1 : Définitions

Apport nutritionnel recommandé (ANR) : Apport nutritionnel quotidien moyen permettant de répondre aux besoins de la quasi-totalité (97 à 98 %) des individus en bonne santé appartenant à un groupe donné établi en fonction de l'étape de vie et du sexe (IOM 2006).

Apport suffisant (AS) : Apport nutritionnel quotidien moyen recommandé fondé sur des valeurs approximatives observées ou déterminées expérimentalement ou sur des estimations de l'apport nutritionnel d'un ou plusieurs groupes d'individus apparemment en bonne santé. On utilise l'AS lorsqu'il est impossible de fixer l'ANR (IOM 2006).

Annexe 2 : Valeurs de l'AS

Les valeurs de l'AS pour la vitamine D (voir ci-dessous), dans le contexte de cette monographie :

- ▶ fournissent des valeurs de référence servant à établir les niveaux de dose appropriés en supplément;
- ▶ précisent la dose minimale pour l'utilisation de l'énoncé d'usage ou fin spécifique à la dose : « Aide à prévenir une carence en vitamine D »;
- ▶ facilitent l'étiquetage facultatif des valeurs en pourcentage de l'AS.

Tableau 2 : Valeurs de l'apport suffisant en vitamine D pour un groupe donné établi selon l'étape de vie (IOM 2006)

Groupe d'âges selon l'étape de vie		Vitamine D (µg/jour)
Nourrissons	0 à 12 mois	5
Enfants	1 à 3 ans	5
	4 à 8 ans	5
Adolescents	9 à 13 ans	5
	14 à 18 ans	5
Adultes	19 à 50 ans	5
	51 à 70 ans	10
	> 70 ans	15
Femmes enceintes	14 à 50 ans	5
Femmes allaitantes	14 à 50 ans	5